



**TOTAL COTE D'IVOIRE S.A.**  
Société Anonyme au capital de 3 148 080 000 FCFA  
Siège Social : Immeuble NOUR AL HAYAT Abidjan Plateau  
01 BP 336 Abidjan 01  
R.C.C.M : n° CI-ABJ-1976-B-17247



## **AVIS DE CONVOCATION**

**Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs** les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Annuelle Ordinaire le **Mercredi 16 Mai 2012 à 10 heures à l'Hôtel Pullman**, situé à Abidjan – Plateau à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

- 1) Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2011
- 2) Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission
- 3) Approbation des conventions règlementées
- 4) Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011
- 5) Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2011
- 7) Expiration et renouvellement du mandat d'un administrateur
- 8) Nomination de deux administrateurs
- 9) Indemnités de fonction des administrateurs
- 10) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale, quel que soit le nombre d'actions détenues, ou pourra s'y faire représenter par un mandataire de son choix, même non actionnaire, conformément à l'article 25 des statuts de la société.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts, pour être admis à assister à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter, les actionnaires propriétaires d'actions nominatives ou de certificats d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la société cinq (5) jours au moins avant la date de ladite Assemblée, soit au plus tard le 11 mai 2012. De même, les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront avoir retiré les attestations de blocage auprès de la SGI BICIBOURSE cinq (5) jours au moins avant la date de ladite Assemblée, soit au plus tard le 11 mai 2012.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés que tous les documents à soumettre à l'Assemblée Générale du 16 mai 2012, à savoir : rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, bilan et compte de résultat de l'exercice 2011, résolutions, seront à leur disposition quinze (15) jours avant ladite assemblée, soit à compter du 01 mai 2012, au siège social de TOTAL CÔTE D'IVOIRE, ou auprès de de la SGI BICIBOURSE à Abidjan, 5 et 7 avenue Joseph ANOMA.

*Pour plus de renseignements, s'adresser à TOTAL CÔTE D'IVOIRE, au secrétariat de la Direction Administrative et Financière (☎ 20 31 61 68).*

**Le Conseil d'Administration**